

The background of the slide is a deep blue space scene. In the foreground, a satellite with large solar panels and a dish antenna is visible, with the 'OneWeb' logo on its side. Several other satellites are scattered across the upper half of the image. Below them, the Earth's surface is visible, showing a mix of blue oceans and white clouds. The horizon of the Earth is a bright, glowing line.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE D'EUTELSAT COMMUNICATIONS

Jeudi 20 novembre 2025

Agenda

Intervenants

1. Faits marquants et activités de l'exercice	Jean-François FALLACHER Directeur général
2. Performance financière	Christophe CAUDRELIER Directeur financier
3. Perspectives stratégiques	Jean-François FALLACHER Directeur général
4. Gouvernement d'entreprise	Eric LABAYE Président du Conseil d'administration
5. Rémunération des mandataires sociaux	Florence PARLY Présidente du Comité des Rémunérations
6. Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)	Agnès AUDIER Présidente du Comité RSE
7. Synthèse des rapports	Erwan CANDAU Commissaire aux comptes
8. Questions / Réponses	Anne CARRON Secrétaire Générale et Directrice des Ressources Humaines
9. Vote des résolutions	



1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Jean-François FALLACHER,
Directeur général

Faits marquants de l'exercice

- ▶ **Résultats de l'exercice 2024-25 en ligne avec les objectifs financiers**, avec un chiffre d'affaires des Activités Opérationnelles de 1 226 millions d'euros et une marge d'EBITDA ajusté de 54,4 %
- ▶ **Chiffre d'affaires des activités LEO en hausse de plus de 80 % à 187 millions d'euros**, reflétant une demande en forte croissance dans tous les segments de la connectivité et représentant environ 15 % du total du Groupe
- ▶ **Lancement du programme IRIS² de l'Union Européenne**, partenariat public-privé historique dans lequel Eutelsat joue un rôle central
- ▶ **Signature avec le Ministère français des Armées d'un accord-cadre historique d'1 milliard d'euros** pour le déploiement de services LEO, démontrant un intérêt accru de la part de clients gouvernementaux sur fond de situation géopolitique mouvante
- ▶ **Projet d'augmentation de capital d'un montant de 1,5 milliard d'euros**, pour sécuriser la mise en œuvre de la vision stratégique à long terme d'Eutelsat, avec le soutien de l'État français et d'autres actionnaires de référence

Données financières clés

M€	Exercice 2023-24	Exercice 2024-25	Variation	
			Réelle	Comparable ¹
P&L				
Chiffre d'affaires	1 213,0	1 243,7	2,5 %	+1,6 %
Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles	1 209,4	1 226,3	1,4 %	+0,8 %
Part des activités LEO	93,8	186,8	99,0 %	+84,1 %
EBITDA ajusté	718,9	676,2	-5,9 %	0,0 %
Marge d'EBITDA ajusté	59,3%	54,4%	-4,9 pts	-0,8 pt
CAPEX				
Capex brut ²	517,1	449,8	-	
Structure financière				
Dette Nette / EBITDA ajusté ²	3,79	3,88	+0,09 pt	

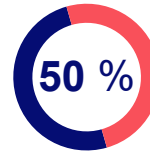
¹ Variation non auditée, à taux de change et périmètre constants. La variation est calculée comme suit : i) les données en dollars U.S. de l'exercice 2024-25 sont converties au taux en vigueur pendant l'exercice 2023-24 ; ii) les données de l'exercice 2023-24 sont retraitées pour inclure la participation de OneWeb sur la période du 1er juillet 2023 au 30 septembre 2023 ; iii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu; ² Indicateurs de performance alternatifs leur définition et leur calcul figurent à l'annexe 3 du communiqué de presse

CA par activité



VIDÉO

CONTRIBUTION AU
CHIFFRE D'AFFAIRES
TOTAL¹



CHIFFRE
D'AFFAIRES
(€m)

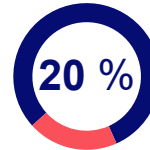
608,2

COMPARABLE²
SUR UN AN

-6,5 %



CONNECTIVITÉ
FIXE

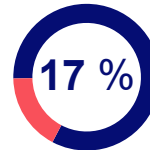


247,3

+4,3 %



SERVICES AUX
GOUVERNEMENTS

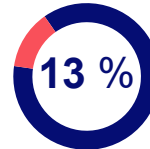


211,0

+24,1 %



CONNECTIVITÉ
MOBILE



159,7

+0,3 %

TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

1 226,3

+0,8 %

AUTRES REVENUS

17,5

¹ La part de chaque application en pourcentage du total des revenus est calculée en excluant les "autres revenus".

² Change Variation non auditée, à taux de change et périmètre constants. La variation est calculée comme suit : i) les données en dollars U.S. de l'exercice 2024-25 sont converties au taux en vigueur pendant l'exercice 2023-24 ; ii) les données de l'exercice 2023-24 sont retraitées pour inclure la participation de OneWeb sur la période du 1er juillet 2023 au 30 septembre 2023 ; iii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu;

Vidéo

► **Chiffre d'affaires annuel de 608M€, en repli de 6,5 % sur un an en données comparables¹**

- Maturité de l'activité historique

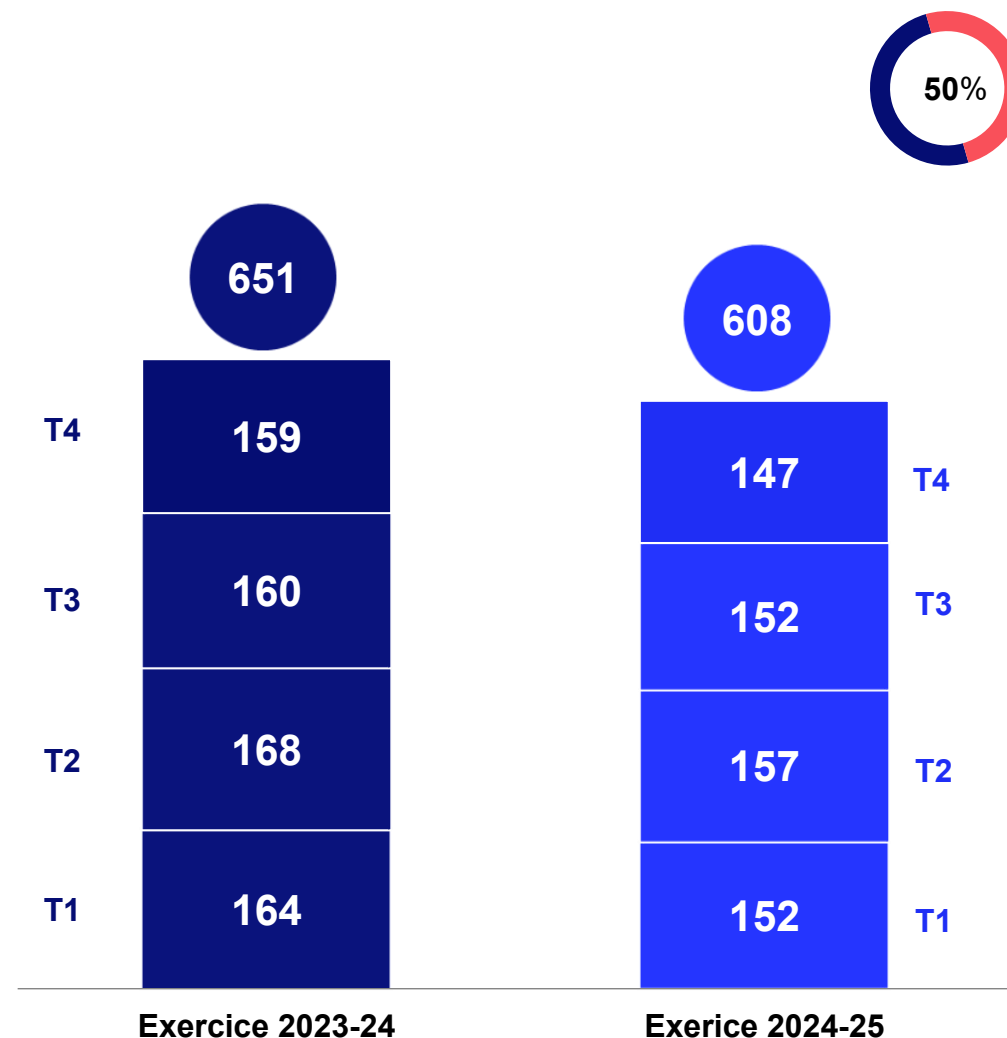
► **Les hotspots vidéo phares d'Eutelsat continuent d'attirer les diffuseurs, notamment le pôle audiovisuel HOTBIRD à 13° Est**

- renouvellement d'un accord de capacité avec un partenaire de longue date, le groupe audiovisuel suisse SSR SRG
- wedotv, diffuseur mondial de services de télévision en streaming financés par la publicité, a signé un nouvel accord portant sur la diffusion en streaming de plusieurs chaînes en clair via la constellation HOTBIRD d'Eutelsat

► **Chiffre d'affaires du T4 de 147 millions d'euros, en baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente et globalement stable par rapport au trimestre précédent**

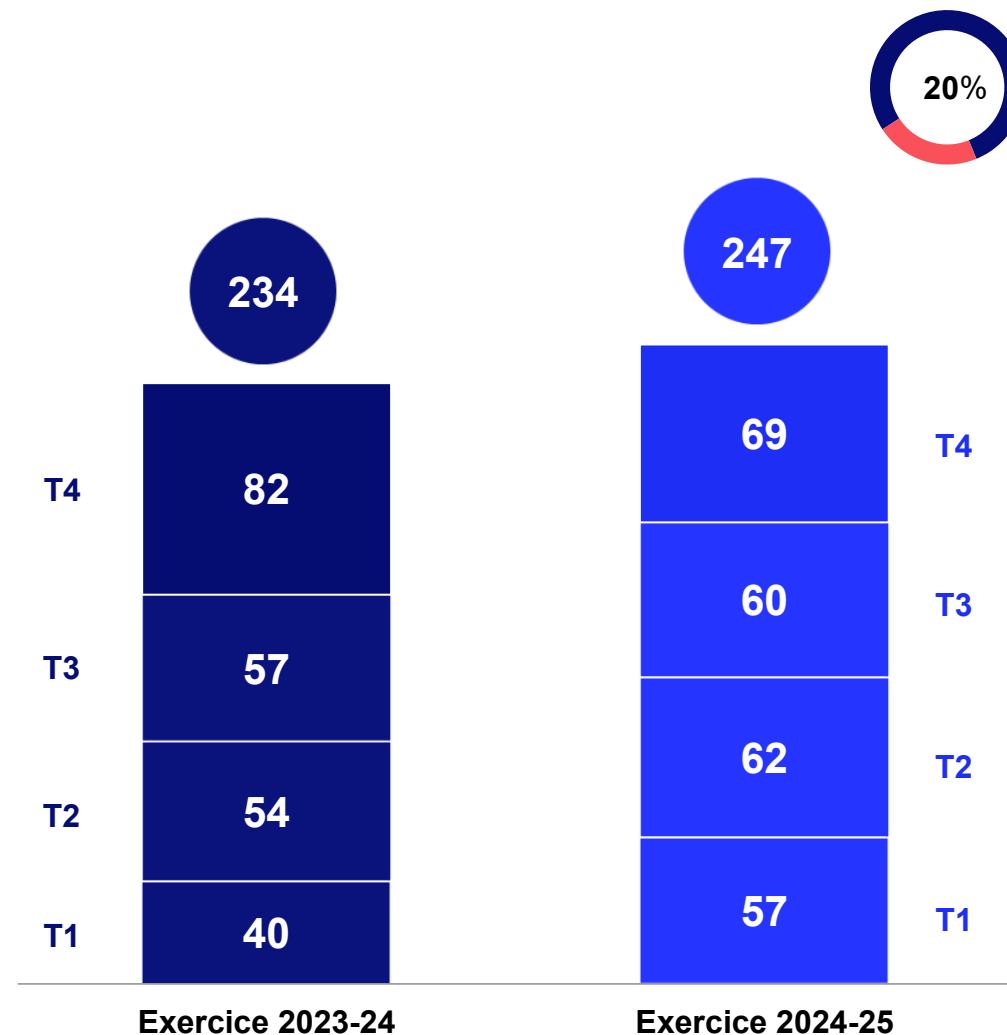
► **Impact sur le chiffre d'affaires, suite au retrait de nouvelles chaînes russes sanctionnées, estimé à environ 16 millions d'euros**

¹ A taux de change et périmètre constants



Connectivité fixe

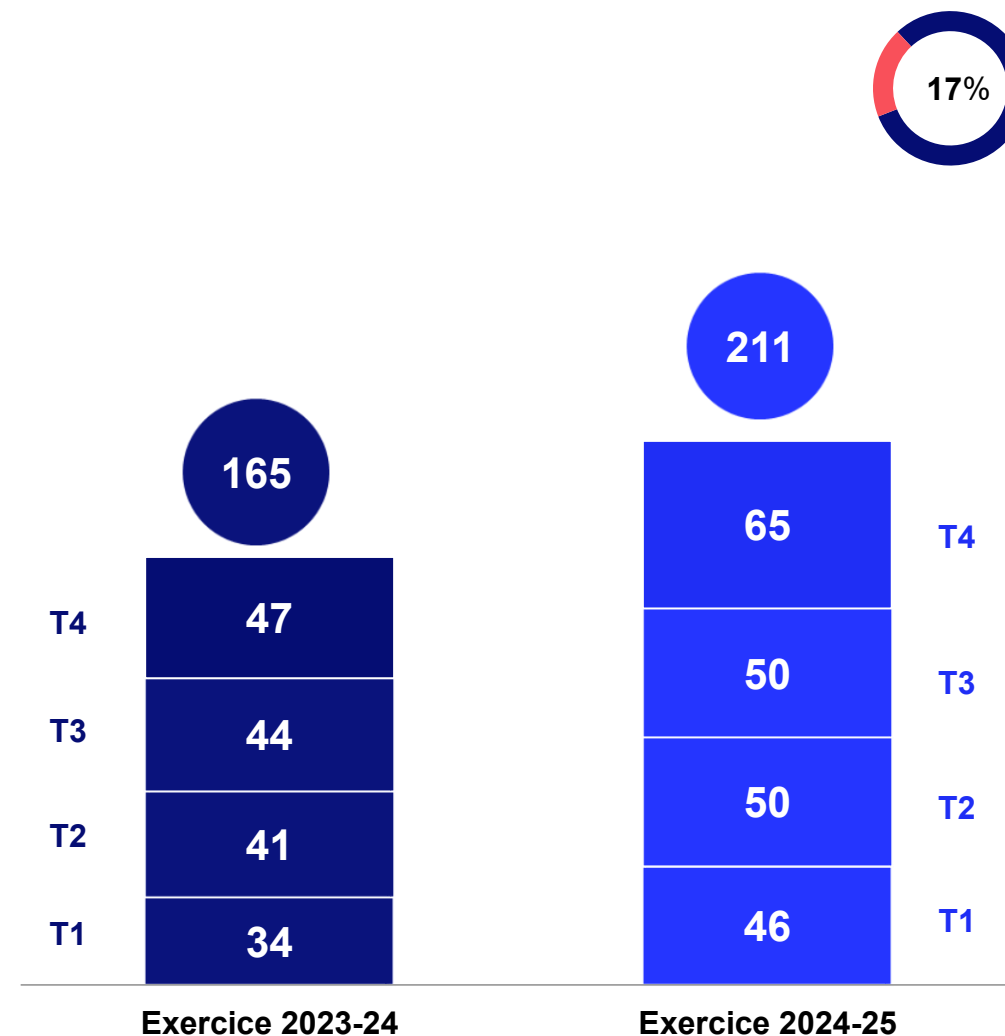
- ▶ **Chiffre d'affaires annuel de 247 M€, en hausse de 4,3 % sur un an en données comparables¹**
 - Croissance continue des solutions LEO
 - Conditions plus difficiles pour les solutions GEO, avec notamment l'arrêt de la comptabilisation du chiffre d'affaires de TIM sur KONNECT-VHTS
- ▶ **Récents succès commerciaux, parmi lesquels**
 - Capacité avec Orange pour répondre aux besoins de ses clients professionnels et gouvernementaux, mais aussi de répondre aux besoins en backhaul des opérateurs mobiles dans le monde
- ▶ **Chiffre d'affaires de 69 M€ au T4, en baisse de 14,5 % sur un an**
 - Niveau élevé de ventes de terminaux et la comptabilisation du rattrapage du chiffre d'affaires qui a dopé le quatrième trimestre de l'exercice 2024
 - Hausse de 20,9% par rapport au trimestre précédent tiré par le LEO



¹ A taux de change et périmètre constants

Services aux gouvernements

- ▶ **Chiffre d'affaires annuel de 211 M€, en hausse de 24,1% sur un an en données comparables¹**
 - Croissance du chiffre d'affaires issu des solutions LEO, notamment avec des services fournis en Ukraine
 - Demande accrue des services gouvernementaux d'autres pays que les États-Unis
- ▶ **Chiffre d'affaires du T4 de 65 M€, en hausse de 41 % sur un an en données comparables¹**
- ▶ **Contexte géopolitique soutenant la demande**
 - Signature d'un accord-cadre historique, avec la Direction générale de l'armement d'une durée de 10 ans et d'un montant de 1 milliard d'euros, dans le cadre du projet NEXUS
 - Contrat récemment signé avec le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du gouvernement britannique
 - Prolongation du contrat avec MBS, l'un des principaux intégrateurs de services de connectivité en Europe, grâce à un nouvel accord pluriannuel de plusieurs millions d'euros

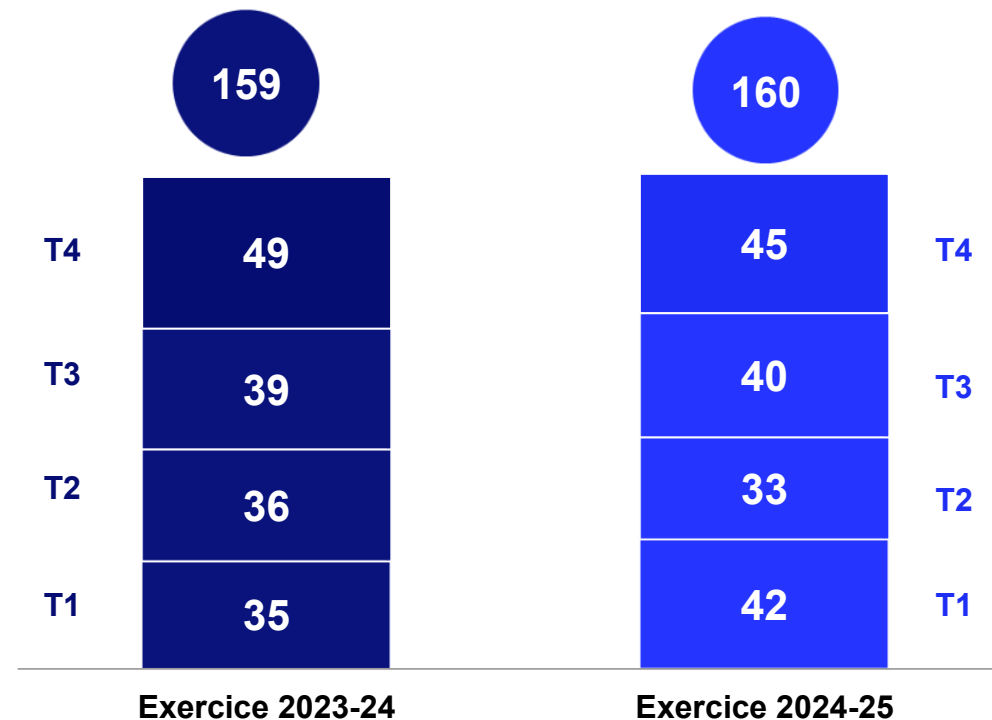
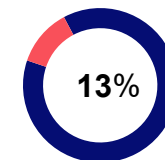


¹ A taux de change et périmètre constants

Connectivité mobile

- ▶ **Chiffre d'affaires annuel de 160 M€, en hausse de 0,3 % sur un an en données comparables¹**
 - demande croissante de solutions LEO, notamment dans le secteur maritime
 - En partie compensée par la baisse du chiffre d'affaires issu des activités GEO
- ▶ **Chiffre d'affaires du T4 de 45 M€, en baisse de 7,0 % sur un an**
 - En raison d'un contrat ponctuel
- ▶ **Chiffre d'affaires du T4 en hausse de 19,9 % par rapport au trimestre précédent**
- ▶ **Succès commerciaux récents :**
 - accord avec la société indienne Station Satcom pour la fourniture de services de connectivité LEO au secteur maritime mondial
- ▶ **La mobilité aérienne gagne du terrain avec plus de 100 installations réalisées sur un carnet de commandes d'environ 1 000 avions, auprès de grandes compagnies aériennes telles qu'Air Canada et Delta**

¹ A taux de change et périmètre constants

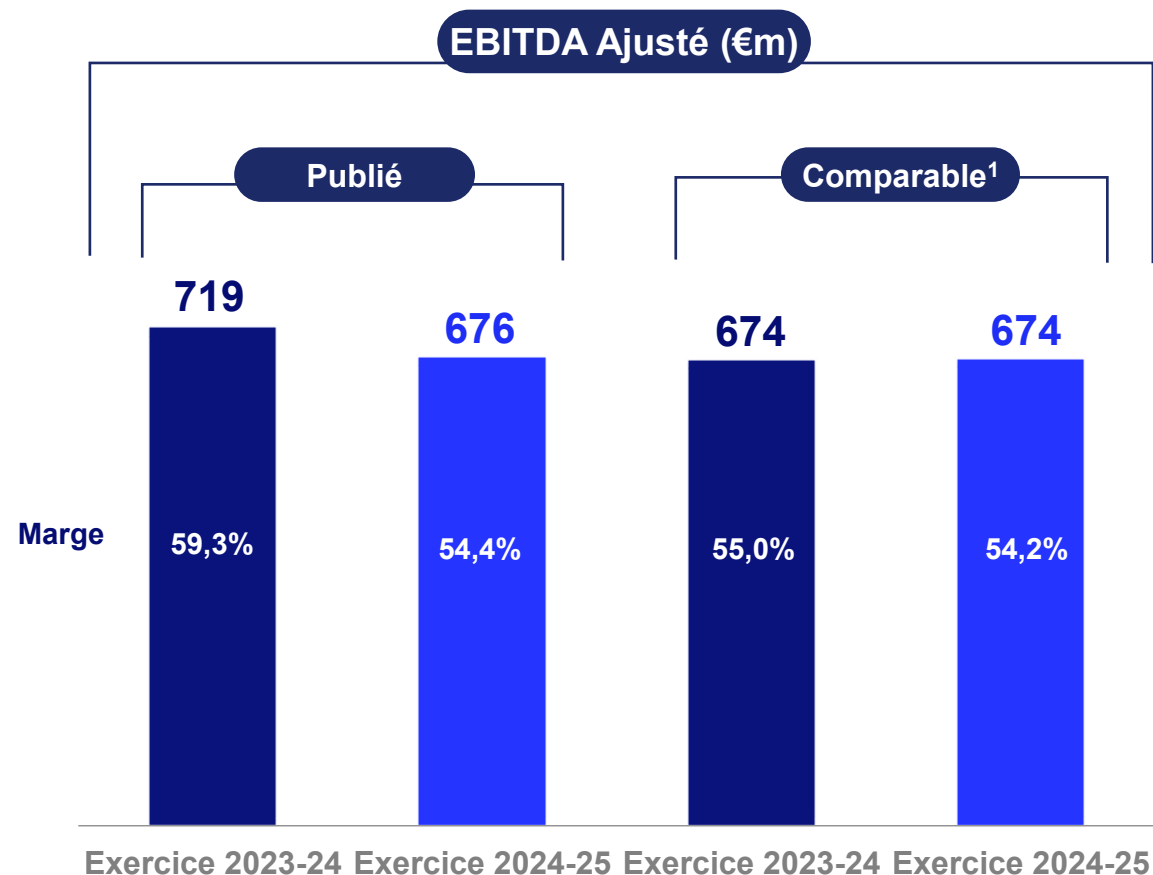


2. PERFORMANCE FINANCIÈRE

Christophe CAUDRELIER,
Directeur financier

Rentabilité

- ▶ **EBITDA ajusté** publié de 676 M€, en baisse de 5,9 %
- ▶ **EBITDA ajusté** stable en données comparables¹
- ▶ **Marge d'EBITDA** ajustée de 54,2 % à taux de change constant (54,4 % publié) contre 59,3 % publié et 55,0 % en données comparables
- ▶ **Charges opérationnelles** contenues +3,5 %
 - Montée en puissance des activités LEO pour atteindre leur plein régime opérationnel
 - Mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre depuis la fusion



¹ A taux de change et périmètre constants

Compte de résultat consolidé

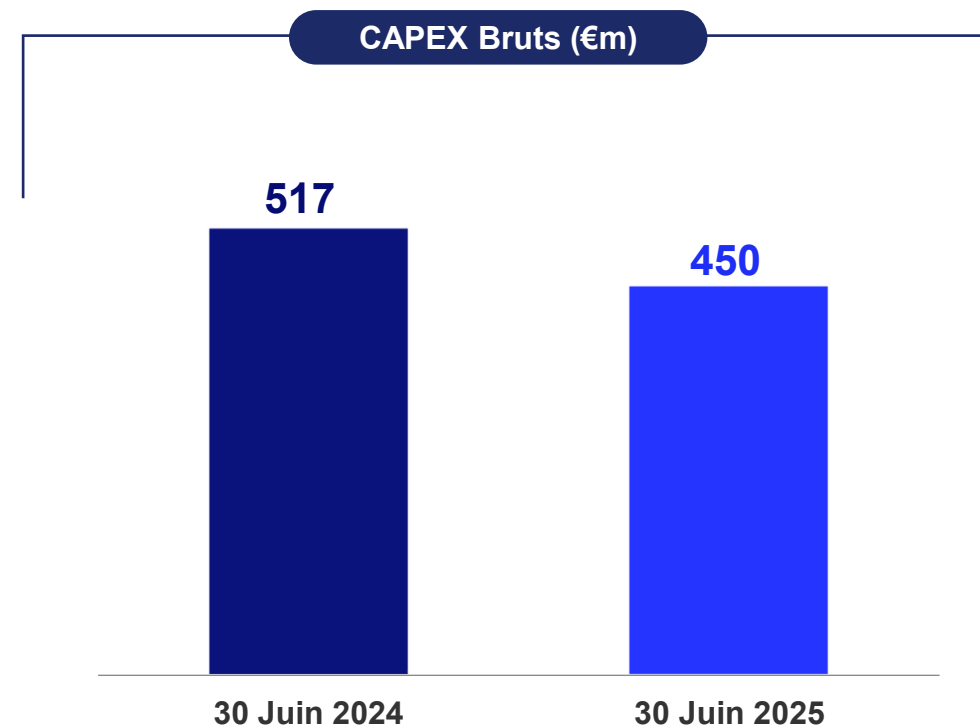
Extrait du compte de résultat consolidé en €m)	EXERCICE 2023-24	EXERCICE 2024-25	VARIATION
Chiffre d'affaires	1 213,0	1 243,7	+2,5 %
EBITDA ajusté ¹	718,9	676,2	(5,9 %)
Résultat opérationnel	(191,3)	(909,2)	n.a.
Résultat financier	(123,9)	(201,0)	(62,2 %)
Impôt	28,3	6,7	n.a.
Résultat net part du Groupe	(309,9)	(1 081,9)	n.a.

¹ Résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciation d'actifs et autres produits et (charges) opérationnels

- Les autres coûts d'exploitation, d'un montant de 777 millions d'euros, comprenaient 535 millions d'euros de perte de valeur du goodwill GEO et 186 millions d'euros supplémentaires de perte de valeur liée aux satellites.
- Des dotations aux amortissements de 808 millions d'euros, reflétant l'effet périmètre de OneWeb et la hausse des amortissements (OSD d'EUTELSAT 36D et de 20 satellites LEO au cours du premier semestre), partiellement compensée par la baisse des amortissements GEO au sol.
- Un résultat financier net de -201 millions d'euros, contre -124 millions d'euros un an plus tôt, reflétant principalement l'évolution défavorable des gains et pertes de change, ainsi que la hausse des coûts d'intérêts.
- Un gain d'impôt sur les sociétés de 6,7 millions d'euros, contre un gain d'impôt de 28 millions d'euros un an plus tôt, ce qui implique un taux d'imposition effectif de 0,6 %.
- Quote-part des sociétés mises en équivalence de 2,4 millions d'euros contre 22,8 millions d'euros l'année dernière, reflétant la contribution de la participation dans OneWeb au premier trimestre de l'exercice 2023-2024, désormais entièrement consolidée.

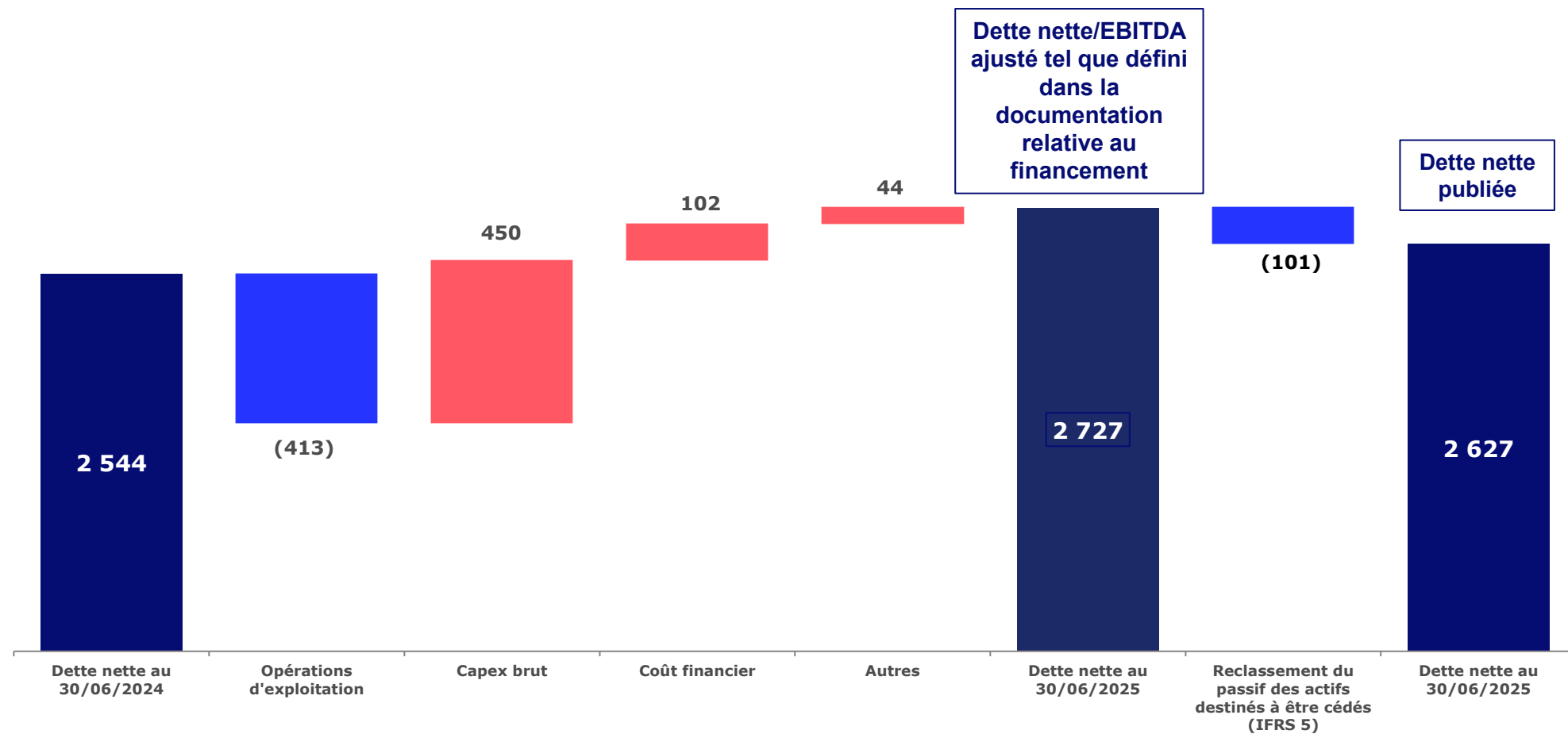
Dépenses d'investissement

- ▶ **Dépenses d'investissement brutes** de 450 M€ contre 517 M€ un an plus tôt
- ▶ En dessous des estimations initiales en raison du phasage des dépenses liées à la constellation LEO
- ▶ Les dépenses d'investissement axées sur les activités LEO, conformément à la vision stratégique du Groupe, principalement pour le programme de continuité Gen-1
- ▶ **Dépenses d'investissement GEO** garantiront la continuité du service



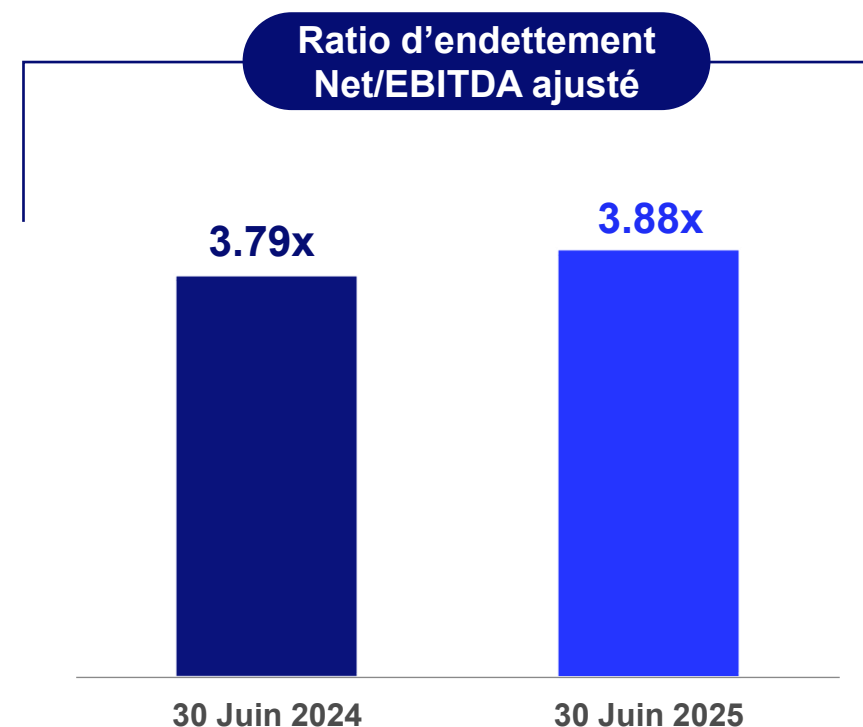
Variation de l'endettement net

En €m



Structure financière

- ▶ **Ratio d'endettement net/EBITDA ajusté de 3,88x¹**
 - Contre 3,79x au 30 Juin 2024
- ▶ **Coût moyen de la dette de 4,37% après effet de couverture**
 - Contre 4,87% pour l'exercice 2023-24
- ▶ **Maturité moyenne pondérée de l'endettement de 2,5 ans**
 - Contre 3,5 au 30 juin 2024
- ▶ **Environ 1,07 Md€ de lignes de crédits disponibles non utilisées et de trésorerie**



¹ Il convient de noter que le ratio dette nette/EBITDA ajusté calculé conformément à la documentation relative au financement doit tenir compte des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (cession des infrastructures au sol passives) reclassés en application de la norme IFRS 5 (100,7 millions d'euros) et est donc calculé sur la base d'une dette nette de 2 727 millions d'euros. Par conséquent, le ratio dette nette/EBITDA ajusté tel que défini dans la documentation relative au financement s'établit à 4,03x.

3. PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

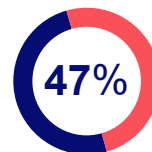
Jean-François FALLACHER,
Directeur général

CA T1 2025-26 par activité



VIDÉO

CONTRIBUTION AU
CHIFFRE D'AFFAIRES
TOTAL¹



CHIFFRE
D'AFFAIRES
(€m)

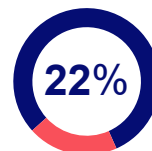
133,6

COMPARABLE²
SUR UN AN

-10,5%



CONNECTIVITÉ
FIXE

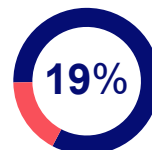


62,3

+15,9%



SERVICES AUX
GOUVERNEMENTS

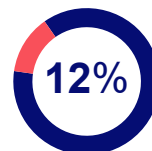


52,4

+18,5%



CONNECTIVITÉ
MOBILE



34,7

-12,1%

TOTAL ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES
AUTRES REVENUS

283,0

-1,2%

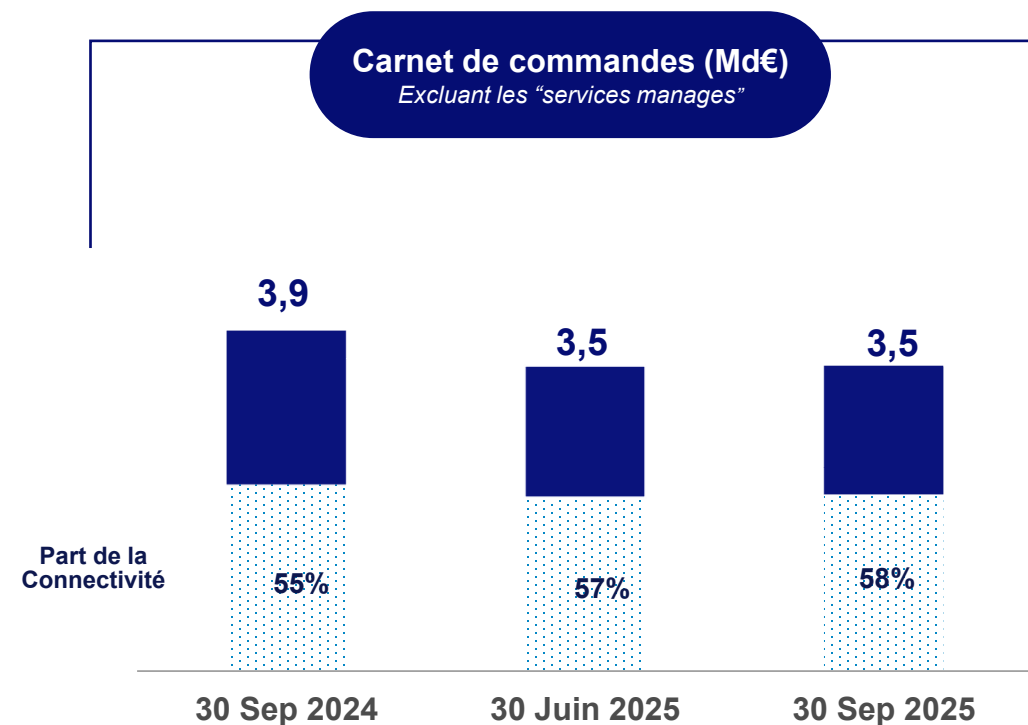
10,2

¹ La part de chaque application en pourcentage du total des revenus est calculée en excluant les "autres revenus".

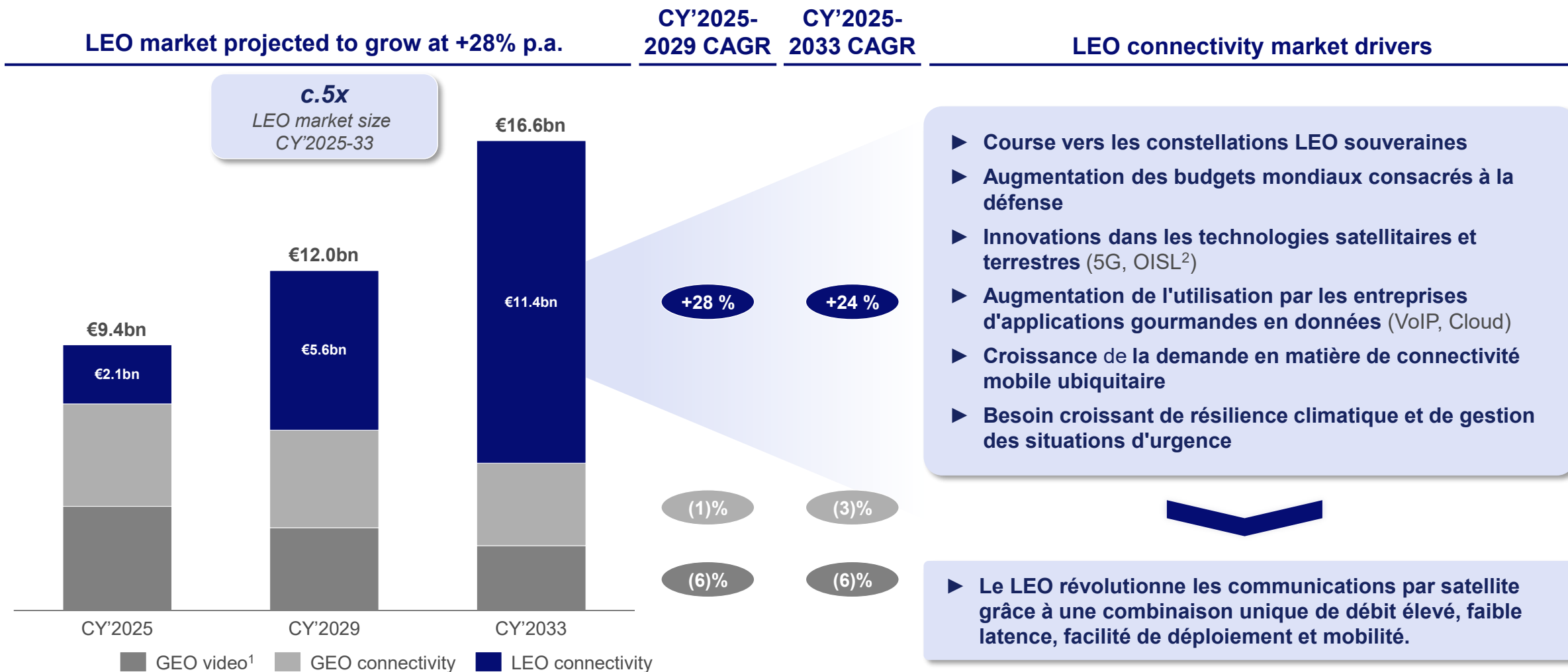
² Variation à taux de change et périmètre constants. La variation est calculée comme suit i) le chiffre d'affaires en dollars U.S. du 1er trimestre 2025-26 est converti au taux en vigueur au 1er trimestre 2024-25 ; ii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu. Il n'y a pas d'effet de périmètre au 1er trimestre.

Carnet de commandes

- ▶ **Carnet de commandes** de 3,5 Md€ au 30 septembre 2025, stable vs fin juin 2025
- ▶ Equivalent à **2,8 fois le chiffre d'affaires** de l'exercice 2024-25
- ▶ La connectivité représentant 58 %



Le LEO soutient la croissance du marché de la connectivité B2B



Une traction significative dans les services gouvernementaux



Accord-cadre historique d'un milliard d'euros avec le ministère français des Armées portant sur la fourniture de ressources spatiales à accès prioritaire (notamment celles de la constellation OneWeb d'Eutelsat), l'hébergement de missions auxiliaires des forces armées françaises, ainsi que le maintien en condition opérationnelle et de sécurité.



Contrat avec le FCDO britannique pour la connectivité OneWeb LEO à haut débit et à faible latence à destination de l'ensemble des ambassades, des représentations diplomatiques et des consulats britanniques, mais aussi dans le cadre d'autres activités gouvernementales du Royaume-Uni à travers le monde.



Prolongation du contrat avec MBS, l'un des principaux intégrateurs de services de connectivité en Europe, grâce à un nouvel accord pluriannuel de plusieurs millions d'euros visant à fournir la connectivité LEO OneWeb d'Eutelsat à des clients gouvernementaux et institutionnels en Europe.



Reflétant le contexte géopolitique actuel et le rôle désormais crucial de l'espace dans les conflits modernes



Eutelsat est l'une des deux seules constellations LEO actuellement opérationnelles et la seule non américaine



Reflétant le rôle croissant d'Eutelsat en tant que partenaire de confiance pour une capacité sécurisée et souveraine

Projet d'augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros

Structure de l'opération



- Levée de fonds propres pour 1,5 milliard € par le biais d'une **Augmentation de Capital Réservée (ACR)** de 828 millions € à un **prix par action de 4 €**, suivie d'une **Augmentation de Capital avec DPS (AC avec DPS)** de 672 millions €
- Augmentation de Capital Réservée souscrites par **un groupe d'actionnaires de référence** en ce compris **l'État français**
- **Engagement reçu de la part des investisseurs de l'ACR** à souscrire à **l'AC avec DPS** pour la quote-part de leur détention au capital

Logique de l'opération



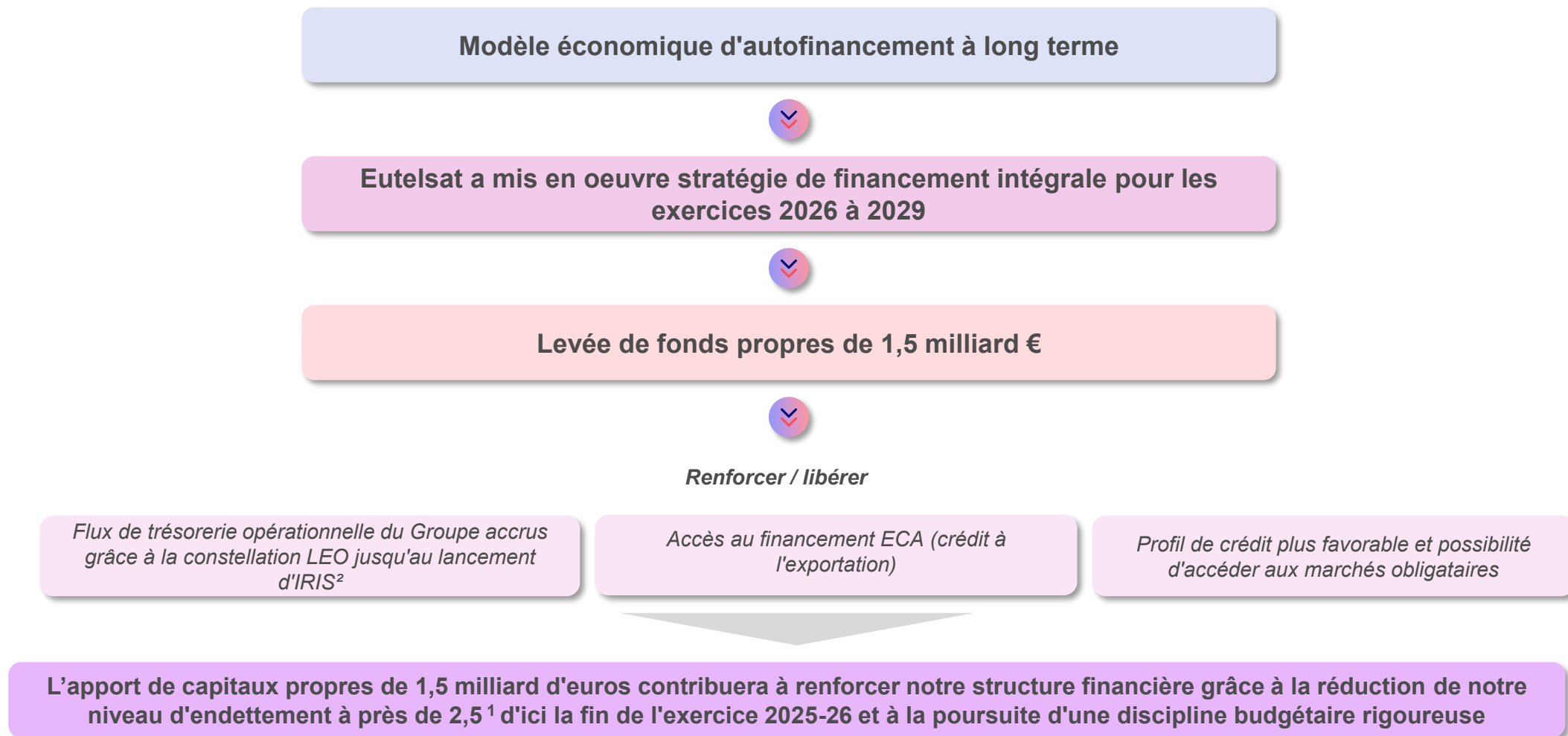
- L'augmentation de capital constitue le **premier jalon d'une stratégie intégrale plus vaste**
- L'augmentation de capital **couvre l'intégralité du plan stratégique à moyen terme** jusqu'à l'exercice 2028-29
- Elle contribue à la **pérennité du modèle économique à long terme** en ouvrant la voie à **d'autres sources de financement** (telles que les marchés des capitaux d'emprunt, les agences de crédits export et une accélération des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles)

Calendrier



- **Réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée d'ici la fin du 4^{ème} trimestre de l'année civile 2025**

Étape clé d'une stratégie de financement intégrale pour les exercices 2026 à 2029



Objectifs financiers¹ confirmés

Chiffre d'affaires²



- Chiffre d'affaires des quatre activités opérationnelles se situant au même niveau que celui enregistré pour l'exercice 2024-25
- Chiffre d'affaires provenant des activités LEO en progression de 50 % par rapport à l'exercice précédent

EBITDA ajusté²



- Marge d'EBITDA ajusté légèrement inférieure à celle de l'exercice 2024-25

Dépenses d'investissement brutes



- Entre 1 Md€ et 1,1 Md€

Ratio d'endettement net / EBITDA ajusté

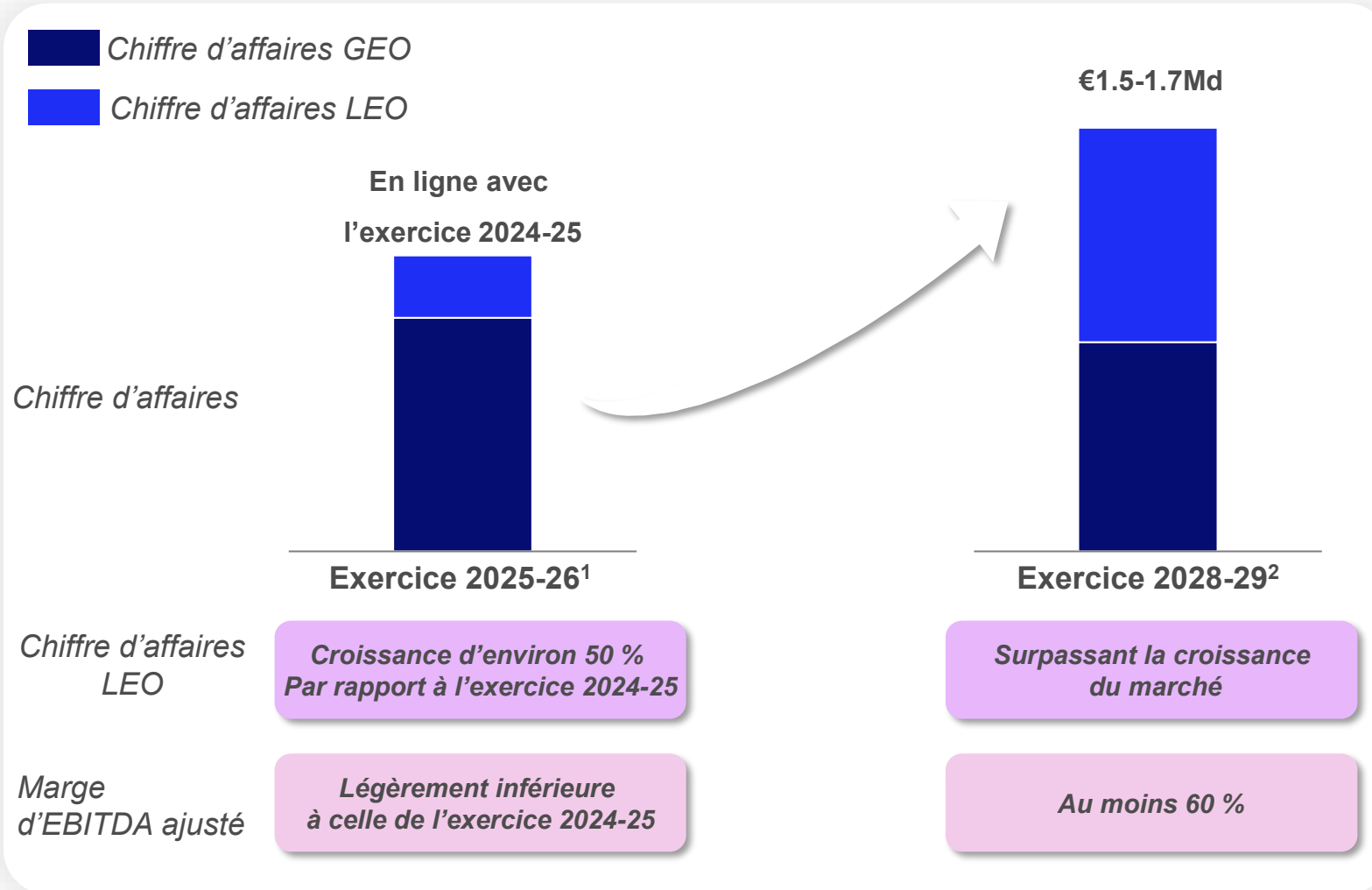


- Ratio d'endettement net sur EBITDA ajusté est estimé à environ 2,5x après augmentation de capital et la cession partielle des infrastructures passives au sol

¹A taux de change et périmètre constants, reposant sur les hypothèses suivantes : (i) aucun impact supplémentaire sur le chiffre d'affaires lié aux sanctions prises à l'encontre des chaînes diffusées via les satellites du Groupe ; (ii) réussite du lancement et de la mise en service des satellites en cours de construction, conformément au calendrier établi par le Groupe ; (iii) absence d'incidents affectant l'un des satellites en orbite.

² Avant impact de la cession partielle des infrastructures passives au sol

À plus long terme : croissance solide et profil de marge élevée dans le secteur



Perspectives FY2026-29

CA attendu entre 1,5 et 1,7 Md€ pour l'exercice 2028-29

- Croissance du CA LEO, surpassant celle du marché sur la période
- Levier opérationnel attendu pour générer une amélioration de la marge EBITDA comprise entre le milieu et le haut de la fourchette à un chiffre d'ici l'exercice 2028-2029

Long-term outlook Post-FY'2028-29

- Croissance à deux chiffres pour le marché de la connectivité B2B
- Croissance d'environ 19% par an pour le marché LEO

En résumé : prêts pour le prochain chapitre

- ▶ **Croissance robuste des revenus LEO** grâce à une forte demande mondiale
- ▶ **Champion européen de la connectivité spatiale** dans un environnement géopolitique en mouvement
- ▶ Progrès importants face aux défis opérationnels ; **couverture mondiale complète en 2026 en bonne voie**
- ▶ **Priorité donnée par la direction aux moteurs de croissance des revenus** ; revenus attendus entre 1,5 et 1,7 milliard d'euros pour l'exercice 2028-2029 avec une marge EBITDA de 60 %
- ▶ **Financement assuré grâce au soutien solide des principaux actionnaires** pour une levée de fonds de 1,5 milliard d'euros, qui pose les jalons d'une stratégie de financement complète pour la période 2026-29

4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Eric LABAYE, Président du
Conseil d'administration

Un Nouveau Directeur Général

JEAN-FRANÇOIS FALLACHER



Jean-François Fallacher occupe les fonctions de Directeur général d'Eutelsat Group depuis juin 2025.

Professionnel chevronné des télécommunications, Jean-François Fallacher a rejoint Eutelsat après une longue carrière au sein d'Orange où il a été Vice-Président exécutif et directeur général d'Orange France.

Avant cela, il a dirigé les opérations d'Orange dans plusieurs pays dont l'Espagne, la Roumanie et la Pologne.

Auparavant, Jean-François Fallacher a occupé plusieurs postes dans les domaines de la recherche et du développement, des ventes et des opérations, notamment en tant que directeur de l'exploitation de Wanadoo aux Pays-Bas et directeur général de Sofrecom, une société de conseil spécialisée dans le secteur des télécommunications.

De nationalité française, Jean François Fallacher est diplômé de l'École Polytechnique et de Télécom Paris.

Le Conseil d'administration



Eric Labaye
Président
Administrateur Indépendant



Sunil Bharti Mittal
Vice-Président
Bharti Space Limited



Agnès Audier
Représentant le Fonds
Stratégique de Participations,
Administratrice Indépendante



Elena Ciallie
Représentant le Department
for Science, Innovation &
Technology (Royaume-Uni)



Ramon Fernandez
Représentant CMA-CGM,
Administrateur Indépendant



Akhil Gupta
Représentant
Bharti Space Limited



Guillemette Kreis
Représentant l'État français



Padraig McCarthy
Administrateur Indépendant



Florence Parly
Administratrice Indépendante



Lucia Sinapi-Thomas
Administratrice Indépendante

Activité du Conseil et des comités en 2024-2025

10 réunions du Conseil, 26 réunions des comités. Taux d'assiduité moyen 93,28 %

Comité d'Audit, Risques et Conformité¹

Membres :

- Pdraig McCarthy (Président)
- Agnès Audier
- Ramon Fernandez
- Akhil Gupta

Activités : 12 réunions portant sur :

- Comptes;
- Budget, plan d'affaires
- Stratégie de financement
- Conformité, audit interne, contrôle interne
- Impact des projets stratégiques
- Gestion des risques
- Cybersécurité
- Commissaires aux comptes et audit
- Réalisation des objectifs financiers des parts variables

Comité des Nominations et de la Gouvernance¹

Membres :

- Eric Labaye (Président)
- Guillemette Kreis
- Sunil Bharti Mittal
- Florence Parly
- Elena Ciallie

Activités : 6 réunions portant sur :

- Plan de succession du Conseil
- Plan ad hoc de succession des mandataires sociaux
- Plan ad hoc de succession du Président
- Conformité Code Afep-Medef
- Mise à jour Règlement intérieur
- Recherche de candidats administrateurs

Comité Responsabilité Sociétale de l'Entreprise¹

Membres :

- Agnès Audier (Présidente)
- Akhil Gupta
- Guillemette Kreis

Activités : 2 réunions portant sur :

- Stratégie, pratiques et initiatives RSE
- Tableau de bord et indicateurs RSE
- Objectifs RSE des mandataires sociaux
- Pratiques RSE du marché
- Propositions d'objectifs SBTi
- Rapport de durabilité
- Mise en conformité réglementaire
- Communication RSE
- Priorités de l'équipe RSE
- Formation RSE du Conseil
- Parité et réduction de la fracture numérique

Comité des Rémunérations¹

Membres :

- Florence Parly (Présidente)
- Pdraig McCarthy
- Eric Labaye
- Akhil Gupta

Activités : 5 réunions portant sur :

- Rémunération exceptionnelle du nouveau DG
- Rémunération de l'ancienne DG
- Politique de rémunération du DG
- Évaluation de la performance des mandataires sociaux et du DG
- Rémunération totale des mandataires sociaux
- Objectifs annuels des mandataires sociaux
- Structure de rémunération variable et indemnité de départ des mandataires sociaux

Comité Stratégique¹

Membres :

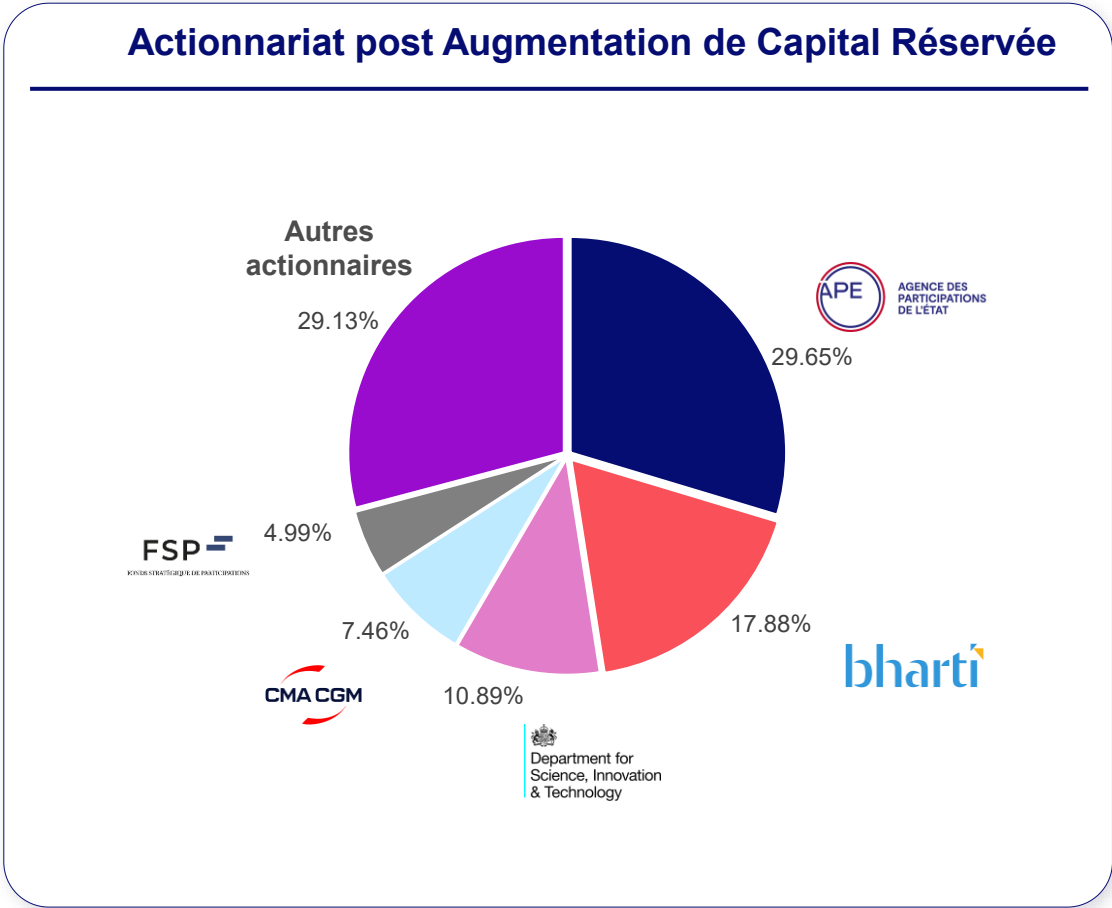
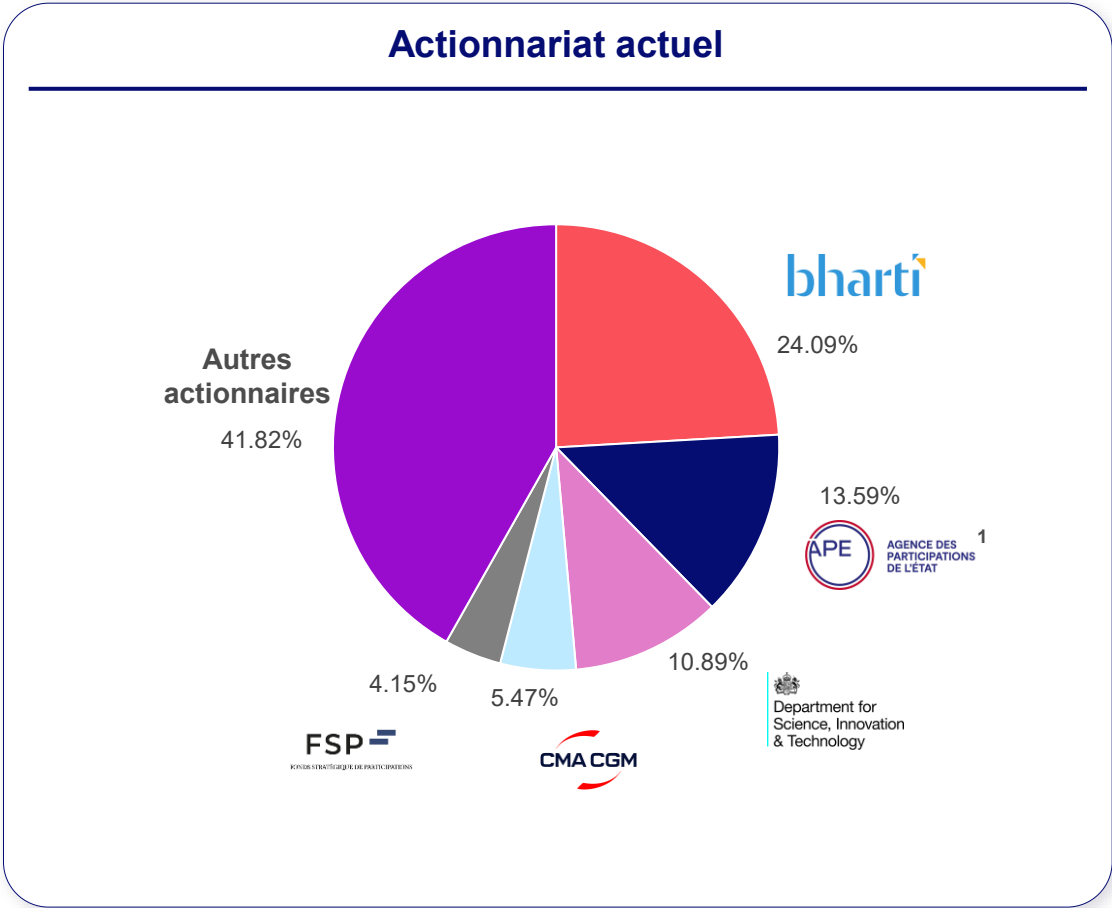
- Eric Labaye (Président)
- Guillemette Kreis
- Ramon Fernandez
- Sunil Bharti Mittal
- Elena Ciallie
- Agnès Audier

Activités : 1 réunion portant sur :

- Plan d'amélioration de la connectivité
- NextGen
- IRIS²

¹ Membres des comités à date.

Évolution de l'actionnariat post augmentation de capital réservée



- **Source :** Presse.
- **Notes :** 1. L'APE a acquis les actions de la Société détenues par Bpifrance Participations avant l'annonce du 3 juillet 2025, à un prix par action égal au prix de souscription de l'ACR.

Évolution de la gouvernance post augmentation de capital réservée

- ▶ Le Conseil sera porté à 12 membres :
 - 50 % d'administrateurs indépendants
 - 41.6 % de femmes
 - 4 nationalités
 - Diversité des compétences et expériences
 - Moyenne d'âge de 60,4 ans

- ▶ Entrée en fonctions de **Jean-Baptiste Massignon** et **Jérémie Gué** comme Administrateurs nommés le 30 septembre 2025 sur proposition de l'État

- ▶ Evolution du Règlement Intérieur du Conseil pour plus d'efficacité
 - Fusion du Comité Nominations et de la Gouvernance et Comité RSE
 - Evolution des attributions et de la composition des comités

5. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Florence PARLY, Présidente
du Comité des Rémunérations

Principes en matière de rémunération des dirigeants

1

Attirer, retenir, motiver l'équipe dirigeante

2

Aligner leurs intérêts avec ceux de toutes les parties prenantes dont les actionnaires, en termes de création de valeur et en matière de RSE notamment

3

Prendre en compte les spécificités d'Eutelsat

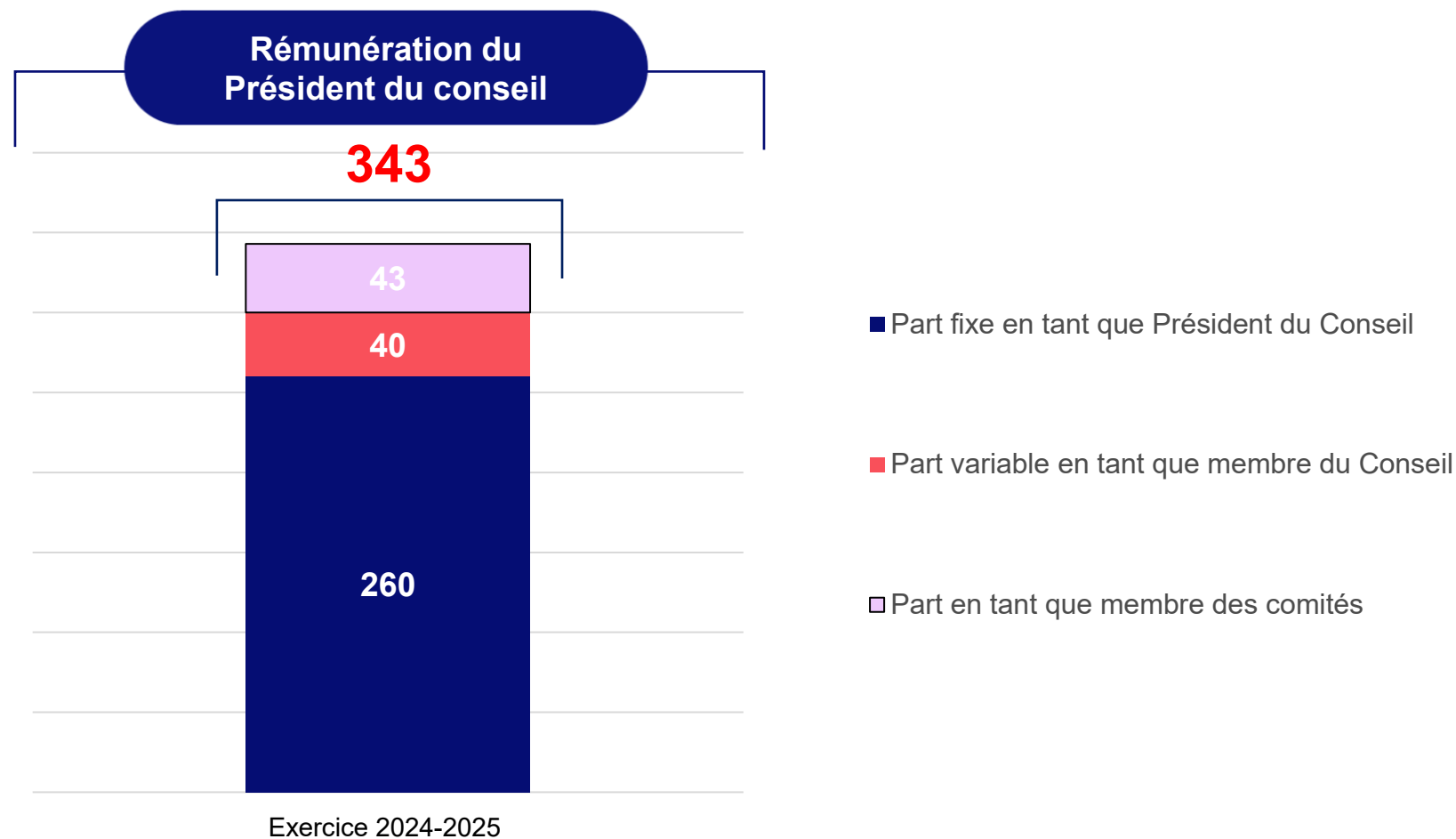
- ▶ Longue durée des cycles d'investissement
- ▶ Forte intensité capitalistique
- ▶ Environnement hautement technologique
- ▶ Contexte fortement concurrentiel

Plans incitatifs de performance alignés sur la stratégie, les perspectives financières, les intérêts des actionnaires et les objectifs RSE

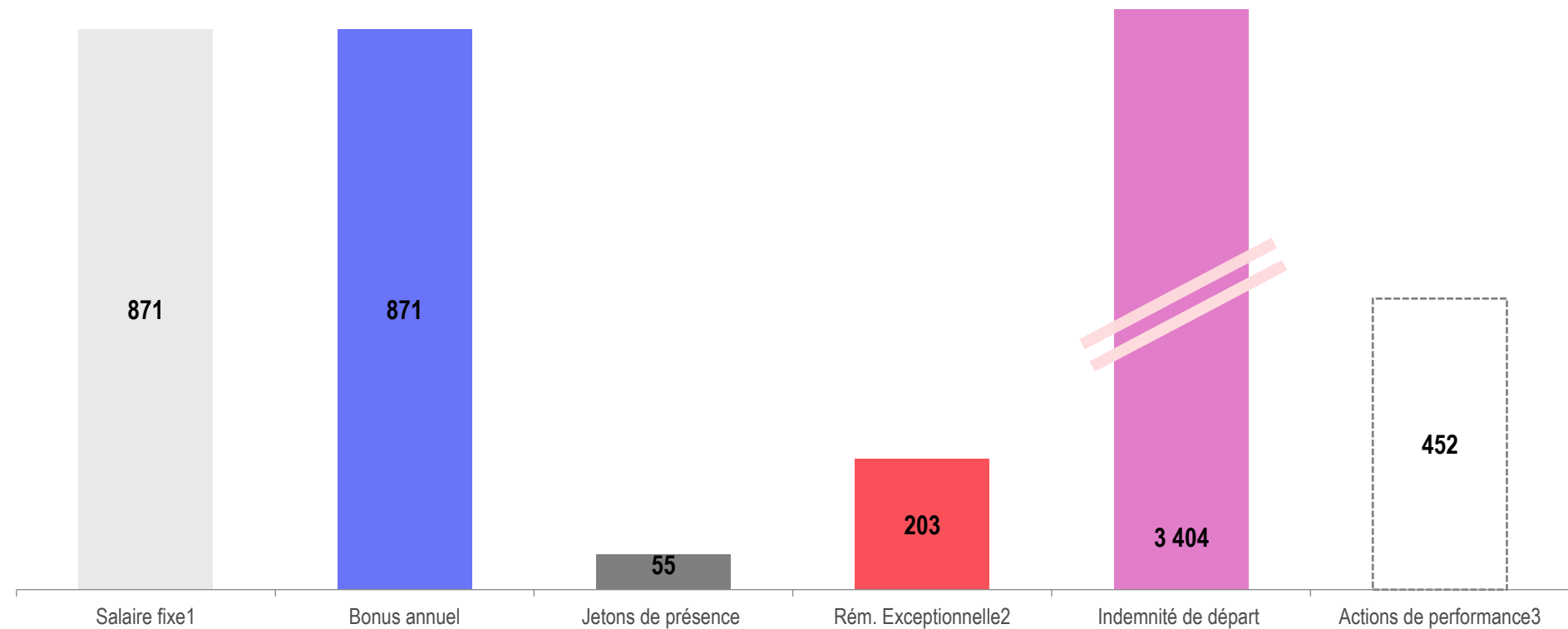
Inchangé

REMUNERATION VARIABLE ANNUELLE	▶ Aligner les intérêts avec les objectifs financiers publiés ▶ Inciter au dépassement des objectifs de l'exercice financier ▶ Poids prépondérant des objectifs quantitatifs à 85 %	DÉTERMINÉE À 100 % PAR LA PERFORMANCE
RÉMUNERATION A LONG TERME	▶ Maximiser la création de valeur à moyen terme ▶ Aligner les intérêts avec le plan stratégique ▶ Refléter la stratégie RSE à moyen-terme ▶ Retenir les dirigeants sur le long terme ▶ Obligation de conserver les actions et interdiction de recourir aux instruments de couverture	DÉTERMINÉE À 100 % PAR LA PERFORMANCE

Rémunération d'administrateur (Jetons de présence) du Président du conseil au titre de l'exercice 2024-25



Rémunération attribuée au titre de l'exercice 2025 à Eva Berneke, directrice générale jusqu'au 31/05/2025



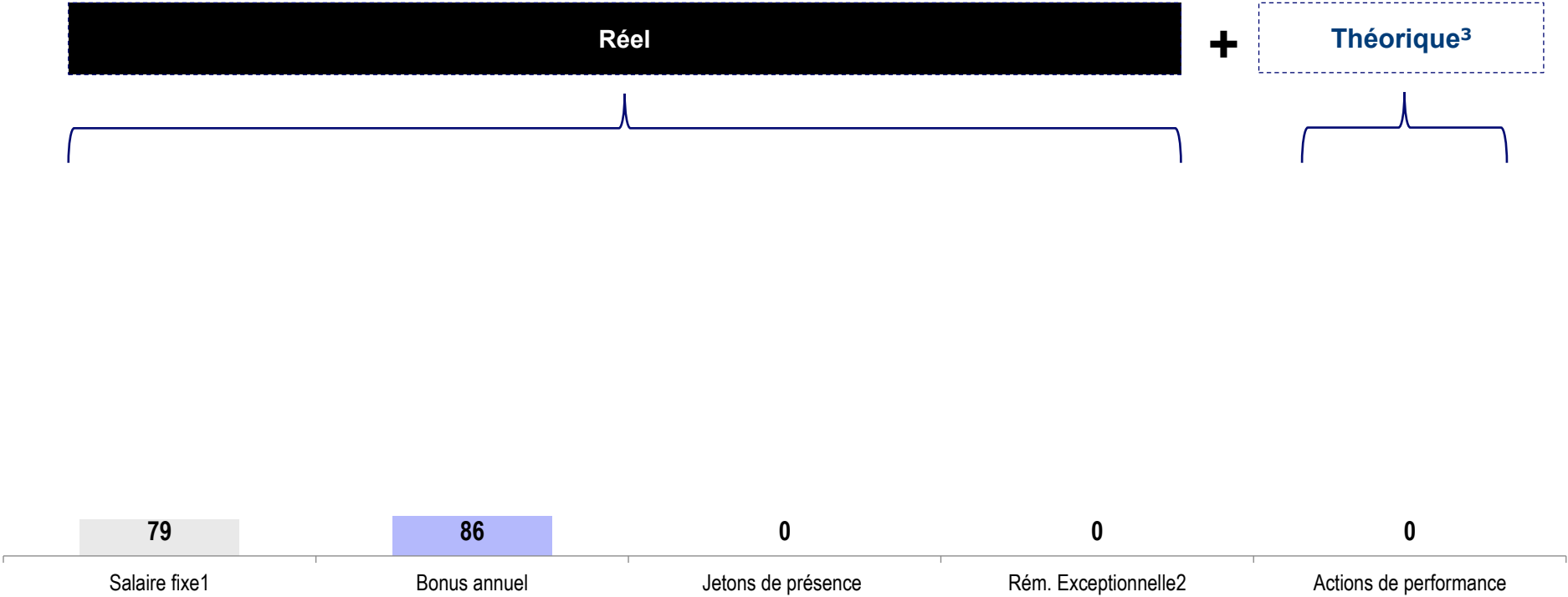
La diminution du montant fixe et variable de la rémunération attribuée au titre de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par un calcul au prorata temporis, en lien avec le temps de présence d'Eva au cours de cet exercice.

1 Le salaire fixe total est calculé sur la base d'une rémunération mensuelle de 79 166,67 €, correspondant à un salaire annuel de 950 000€ (montant en vigueur après la fusion), versé sur 11 mois au prorata temporis du temps de présence d'Eva dans l'entreprise au cours de l'exercice 2025.

2 Correspondant à l'attribution de 55 444 actions au prix de 3.67€.

3 Correspondant à l'attribution de 54 477 actions au prix d'attribution de 8.29€.

Rémunération attribuée au titre de l'exercice 2025 au Directeur Général Jean-François Fallacher



Le montant total de la rémunération attribuée au titre de l'exercice 2025 est calculé au prorata temporis en fonction de la durée de présence de Jean-François, et comprend un mois de salaire ainsi qu'un montant cible équivalent à un mois de salaire au titre du bonus relatif à l'exercice 2025.

1 Le salaire fixe total est calculé sur la base d'une rémunération mensuelle de 79 166,67 €, correspondant à un salaire annuel de 950 000 €, versé sur 1 mois au prorata temporis du temps de présence de Jean-François dans l'entreprise au cours de l'exercice 2025.

2 Aucune rémunération exceptionnelle n'est accordée à Jean-François pour l'exercice 2025.

3 Aucune attribution d'actions liées à la performance ne sera consentie à M. Jean-François Fallacher dans le cadre du plan de novembre 2024 relatif à l'exercice 2024-2025.

Structure de rémunération du Directeur Général – proposition pour l'exercice 2025-26

		DG - Exercice 2025				DG - Exercice 2026			
Fixe		950 K€							
Rémunération variable annuelle	% du salaire de base	Cible : 100 % Plafond : 142,5 % ¹							
	Critères Financiers (70%)	Exercice 2025	CA Activités opérationnelles 20 %	CA service LEO ² 20 %	Charges opé. totales ³ 25%	Créances douteuses 5 %	EBITDA 20 %	Ratio d'endettement 10 %	
		Exercice 2026	CA Activités opérationnelles 20 %	CA service LEO ² 20 %	Charges opé. totales ³ 20%	Créances douteuses 5 %	EBITDA 20 %	Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – Dépenses d'investissement brutes 15 %	
	Critères RSE (15%) et qualitatifs (15%)	Quantitatifs RSE : réduction carbone, inclusion numérique et engagement des employés Qualitatifs : objectifs spécifiques liés à la feuille de route stratégique							
Rémunération à long terme	% du salaire de base	Cible : 140 % Plafond : 182 % ¹							
	Critères	Évaluée sur une période de 3 ans avec un mix des objectifs quantitatifs internes et externes. Soumise à une condition de présence 100 % quantitative					100 % quantitatif		
							CA Connectivité 40 %	EBITDA 10 %	CAPEX 10 %

1 Maximum en cas de surperformance
2 Vente de capacité, y compris les services gérés (par opposition au chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux d'utilisateurs).
3 Hors créances douteuses et vente de terminaux

Autres éléments		DG - Exercice 2025	DG - Exercice 2026
Rém. variable pluriannuelle	Néant		
Indemnité liée à la cessation des fonctions	En cas de départ contraint, le Directeur général percevra une indemnité de départ équivalant à 18 mois de sa rémunération annuelle (fixe + variable). Non applicable en cas de départ du Directeur général de sa propre initiative ou en cas de faute grave ou lourde. Soumis à la réalisation de conditions de performance liées à l'atteinte des objectifs fixés et évalués chaque année par le Conseil d'administration au titre de la rémunération variable annuelle sur les trois exercices précédant le départ. Applicable uniquement au Directeur général		
Politique de rémunération exceptionnelle	Pour l'exercice 2026, il est prévu l'attribution de 300 000 actions de performance. L'acquisition des droits interviendrait à l'issue de la première année, soit au 30 juin 2026, sur la base de l'évaluation réalisée par le Conseil d'administration, et sous réserve du respect d'une condition de présence d'une durée d'un an ainsi que de critères de performance spécifiques. Ces critères portent sur : la mise en œuvre effective d'une augmentation de capital, la réalisation d'un plan de refinancement, et le développement des compétences managériales au sein de l'organisation. Les dits objectifs de performance seront appréciés au terme de la première année de la période d'acquisition. L'acquisition définitive des actions de performance demeurera subordonnée à l'approbation par l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028. Aucun droit ne sera acquis en cas de départ de sa propre initiative avant la fin de la période d'acquisition de trois ans ou en cas de départ pour faute grave ou grave avant cette date.		
Avantages en nature	Voiture de fonction		
Rémunération d' administrateur (Jetons de présence)	N/A		
Clause de non-concurrence	Equivalente à 50 % du salaire de base pour 18 mois en contrepartie de l'engagement de ne pas travailler directement ou indirectement pour un opérateur de satellites de télécommunications. Le Conseil a la faculté de renoncer à cet engagement.		
Régime de retraite supplémentaire	Aucun		
Régime collectif de prévoyance / frais de santé	Mêmes conditions que les salariés d'Eutelsat S.A.		

Structure de rémunération du Directeur général délégué – Proposition pour l'exercice 2025-26

Inchangé

	Directeur général délégué exercice 2025	Directeur général délégué exercice 2026
Fixe	La Société n'a pas actuellement de directeur général délégué en poste. Néanmoins, afin de maintenir la flexibilité et la capacité du Conseil d'administration à nommer un Directeur général délégué sur proposition du Directeur général, une rémunération fixe annuelle du Directeur général délégué doit être votée chaque année par les actionnaires conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce. Alors que le niveau de rémunération fixe annuelle dépendrait entièrement du profil, du niveau de responsabilité, des compétences, de l'expérience, de l'expertise et de l'ancienneté de tout futur candidat potentiel, il est demandé aux actionnaires d'approuver un niveau de rémunération qui se situerait dans la fourchette du montant de la rémunération fixe annuelle de l'ancien Directeur général délégué (qui était lui-même également inchangé depuis 2016) et plafonné à l'ancien montant de la rémunération fixe annuelle du Directeur général applicable jusqu'à l'exercice 2023.	
	Fourchette 365K€ - 650K€ (plafond)	
Rémunération variable annuelle	Même structure que celle du Directeur général pour l'exercice 2025, le Conseil se réservant la possibilité d'appliquer, pour tout Directeur général délégué potentiel, un plafond STI en cas de surperformance plus bas et un objectif de LTI plus bas	
Rémunération à long terme		

Rémunération d'administrateur (jetons de présence)

Inchangé

Élément de rémunération		Dernière révision	Exercice 2025 (en €)	Exercice 2026 (en €)
Part fixe du Président du Conseil d’administration		2023	260 000	
Rémunération fixe du Vice-président du Conseil			30 000	
Rémunération fixe des administrateurs			25 000	
Supplément pour les administrateurs non basés en France (au prorata de leur participation physique aux réunions du Conseil)			10 000	
Comité d'audit	Part fixe du Président du comité		14 000	
	Part fixe par administrateur		4 000	
	Part variable par membre		3 000 / réunion	
Gouvernance et nominations Rémunérations RSE Comité stratégique	Part fixe du Président du comité		8 000	
	Part fixe par administrateur		3 000	
	Part variable par administrateur		2 000 / réunion	
Comité ad hoc	Rémunération variable uniquement		1 000 / réunion	
Enveloppe globale des jetons de présence			1 690 000	
*Dans l'hypothèse où le nombre de réunions tenues conduirait mécaniquement à dépasser l'enveloppe de jetons de présence arrêtée par l'AGA, la part variable serait proportionnellement réduite afin de respecter le plafond fixé pour cette enveloppe, comme ce fut le cas pour les exercices 2022 et 2023.				

A large satellite with a gold-colored body and multiple blue solar panel arrays is shown in orbit above the Earth's cloud-covered surface. Several other smaller satellites are visible in the background against the starry space.

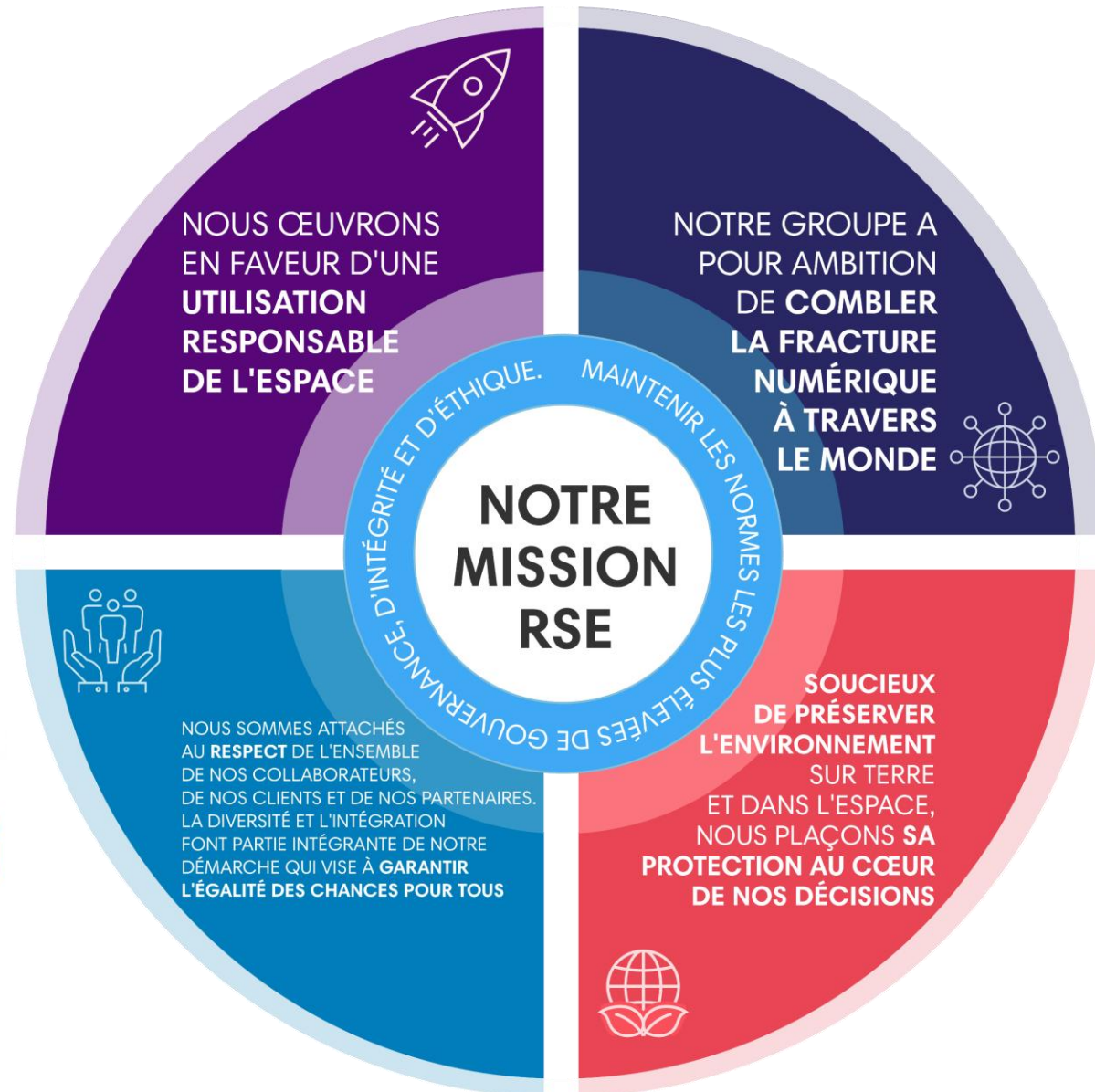
6. RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

Agnès AUDIER, Présidente du
Comité RSE

NOTRE MISSION RSE

Notre mission RSE s'articule autour de quatre piliers principaux tous en parfaite adéquation avec notre modèle économique.

Eutelsat, qui est membre du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2019, contribue à l'atteinte de 10 des 17 ODD



OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE



Scope 1 & 2

Objectif : Réduction des émissions absolues de CO₂ de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2021

Sur la base de 100 % des émissions de Scope 1 & 2

Stratégie de mise en oeuvre

1. Réduire la consommation d'énergie
2. Programme d'installation de panneaux solaires sur nos sites
3. Opter pour des contrats d'approvisionnement en énergie verte



Scope 3

Objectif : Réduire de 52 % les émissions de CO₂e par unité de capacité satellitaire (exprimée en Mbps) d'ici 2030, par rapport à 2021.

Stratégie de mise en oeuvre

1. Prolonger autant que possible la durée de vie des satellites
2. Réduire le nombre de nouveaux satellites et de lancements
3. Augmenter l'efficacité et le débit des satellites, étudier la possibilité de réduire l'impact des terminaux et installations au sol

Les objectifs à court terme d'Eutelsat ont été validés par le SBTi
(21 janvier 2025)



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

NOS FAITS MARQUANTS

Utilisation responsable de l'espace

- Passivations réussies des satellites GEO EUTELSAT 16 West A et EUTELSAT 33E
- Aucun débris généré à la suite des activités en GEO
- Engagement proactif dans le cadre de la future loi européenne sur l'espace (EU Space Act)

Réduction de la fracture numérique

- Atteinte des objectifs d'utilisateurs connectés au service hotspots Wi-Fi Konnect en Afrique subsaharienne, plus de 1,3 million (deux ans d'avance sur le calendrier initial)

Environnement

- Scope 1 & 2 : objectif de réduction d'émissions intermédiaire pour 2025 largement dépassé (-47% vs. 2021)
- + 4 000 % d'augmentation de la production d'énergie solaire sur nos téléports en 2025 vs. 2021
- Validation de nos objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour 2030 par la SBTi (janvier 2025)
- Publication de la feuille de route sur la décarbonisation du secteur spatial français (CNES / COSPACE)
- Augmentation de notre score CDP (D → B)

Social

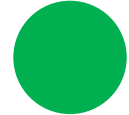
- Au 30 juin 2025 : 29 % de femmes au sein des effectifs du Groupe | 31 % de femmes au sein de la Direction (N-1 et N-2 du Directeur général)
- Nouveaux objectifs fixés pour 2027 : taux de féminisation de 33 % pour l'effectif global, 35 % taux de féminisation à la Direction

Reporting CSRD

- Rapport d'audit externe effectué par EY/Forvis Mazars très positif et sans réserve sur la conformité du rapport de durabilité FY25

7. SYNTHÈSE DES RAPPORTS

Erwan CANDAU,
Commissaire aux comptes



Rapports des commissaires aux comptes

Rapports émis pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

Rapport sur les comptes consolidés	(pages 370 à 374 du Document d'Enregistrement Universel)
Rapport sur les comptes annuels de la société	(pages 375 à 378 du Document d'Enregistrement Universel)
Rapport spécial et rapport spécial complémentaire sur les conventions réglementées	(pages 379 et 386 du Document d'Enregistrement Universel)

Rapports émis pour la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

Rapports spéciaux sur les opérations sur le capital	{site internet de Eutelsat}
---	-----------------------------

Autre rapport

Rapport de certification des informations en matière de durabilité	(pages 201 à 205 du Document d'Enregistrement Universel)
--	--

Rapport sur les comptes consolidés 2025

Certification sans réserve des comptes consolidés 2025 d'Eutelsat Communications

(pages 370 à 374 du Document d'Enregistrement Universel)

- Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés :
 - ne comportent pas d'anomalie significative,
 - qu'ils sont conformes aux principes comptables,
 - qu'ils sont réguliers et sincères,
 - et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice.
- 2 points clés de notre audit des comptes consolidés :
 1. Évaluation des actifs immobilisés et durée d'utilisation des satellites
 2. Reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients

Rapport sur les comptes annuels 2025

Certification sans réserve des comptes annuels 2025 de la société Eutelsat Communications

(pages 375 à 378 du Document d'Enregistrement Universel)

- Point clé de notre audit des comptes annuels : Évaluation des titres de participation
- Vérification des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires
- Attestation de l'existence des informations fournies dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et de la concordance avec les comptes des informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux

Rapport spécial et rapport spécial complémentaire sur les conventions réglementées (1/2)

Rapport spécial sur les conventions réglementées

(pages 379 à 384 du Document d'Enregistrement Universel)

- Conventions autorisées et conclues, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale
 - Au cours de l'exercice écoulé : des engagements de souscription ont été conclus avec l'État français, Bharti Space Limited, CMA CGM Participations et le Fonds Stratégique de Participations dans le cadre d'une augmentation de capital de 1,35 milliards d'euros (portée ensuite à 1,5 milliards d'euros) devant permettre à la société de sécuriser la mise en œuvre de la vision stratégique à long-terme du groupe Eutelsat Communications.
 - Depuis la clôture de l'exercice : un engagement de souscription avec le Gouvernement UK et des lettres-avenants aux engagements de souscription avec l'État français, Bharti Space Limited, CMA CGM Participations et le Fonds Stratégique de Participations ont été conclus dans le cadre de l'augmentation de capital susvisée.
- Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale
 - L'exécution de la convention d'intégration fiscale, du pacte d'actionnaires de OneWeb ainsi que du pacte d'actionnaires de la société s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rapport spécial et rapport spécial complémentaire sur les conventions réglementées (2/2)

Rapport spécial complémentaire sur les conventions réglementées

(pages 385 et 386 du Document d'Enregistrement Universel)

- Conventions autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale
 - Dans la perspective de la réalisation d'une augmentation de capital de 1,5 milliards d'euros (opération mentionnée précédemment) le pacte d'actionnaires de la société, conclu le 18 août 2023, a fait l'objet d'un acte de résiliation tandis qu'un nouveau pacte d'actionnaires a été conclu le 29 septembre 2025. L'acte de résiliation et le nouveau pacte d'actionnaires doivent permettre de refléter la nouvelle structure de l'actionnariat de la société Eutelsat Communications après réalisation de l'augmentation de capital.

Rapports spéciaux sur les opérations sur le capital (1/2)

Réduction de capital	Résolution 25	Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.
Émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	Résolutions 27 à 31	Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration au titre des 27ème et 28ème résolutions. Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 30ème et 31ème résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission. Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 27ème et 28ème résolutions. Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre conseil d'administration en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Rapports spéciaux sur les opérations sur le capital (2/2)

Émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Résolution 32

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Résolutions 36 à 45

Ce rapport indique que le prix d'émission des actions résulte des propres évaluations et négociations des Actionnaires de Référence (tel que ce terme est défini dans le rapport du conseil d'administration) et de votre société. De ce fait, le conseil d'administration n'a pas donné dans son rapport le choix des éléments de calcul retenus pour la fixation de ce prix et son montant avec leur justification, prévus par les textes légaux et réglementaires.

Par ailleurs, les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des actionnaires dans le délai prescrit par l'article R. 225-89 du Code de commerce, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Rapport de certification des informations en matière de durabilité

Rapport d'assurance limitée des informations en matière de durabilité

(pages 201 à 205 du Document d'Enregistrement Universel)

- Nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant :
 - la conformité aux ESRS du processus mis en œuvre pour déterminer les informations publiées,
 - la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de Durabilité,
 - le respect des exigences de publication des informations prévues par le règlement Taxonomie.
- Nous attirons votre attention sur :
 - les sections 3.1.1.1 « Base générale pour la préparation des états de durabilité », 3.3.2.4 « IRO : Rémunération Equitable », et 3.2.2.3 « Ressources Entrantes » de l'Etat de durabilité, qui décrivent les incertitudes et limites auxquelles le groupe a fait face dans un contexte général de première application de la Directive dite CSRD ; et plus particulièrement en raison de l'absence actuelles de données externes jugées comme suffisamment fiables et comparables applicables aux informations liées aux salaires décents (ESRS S1 10) et du caractère souvent incomplet et imprécis des informations liées aux flux de ressources entrants (ESRS E5-4), fournies par la chaîne de valeur amont ;
 - la disponibilité insuffisante des données sous-tendant certains indicateurs relatifs aux délais de paiement fournisseurs sur l'ensemble du périmètre du Groupe tel que précisé à la section 3.4.1.3 « IRO : Conduite Éthique dans les Opérations de l'Entreprise ».

The background of the slide is a deep blue space scene showing a large number of satellites in orbit around Earth. The Earth's surface is visible at the bottom, showing clouds and landmasses. Several satellites are clearly visible, some with large solar panel arrays. One satellite in the lower center has the 'OneWeb' logo on its side. The overall scene conveys a sense of a global satellite network.

8. QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES

Anne CARRON, Secrétaire
Générale et Directrice des
Ressources Humaines

IR CONTACTS



Joanna Darlington

Directrice de la Communication et des Relations
Investisseurs

T: +33 6 74 52 15 31

E: jdarlington@eutelsat.com



Hugo Laurens-Berge

Chargé de Relations Investisseurs

T: +33 6 70 80 95 58

E: hlaurensberge@eutelsat.com



Christine Lopez

Coordnatrice IR

T: +33 1 53 98 47 02

E: clopez@eutelsat.com

The background of the slide is a deep blue space scene. In the foreground, the Earth's curved horizon is visible, showing a mix of blue oceans and brownish-green landmasses. Several satellites are depicted in orbit. One satellite in the lower center is clearly labeled 'OneWeb' and features a large white circular logo. Other satellites with various solar panel configurations are scattered across the upper half of the image.

9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Vote des résolutions

Anne CARRON, Secrétaire
Générale et Directrice des
Ressources Humaines

1^{ère} RÉSOLUTION

Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025

2^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025

3^{ème} RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 – absence de distribution de dividende

4^{ème} RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

5^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce concernant l'engagement de souscription de l'État français

6^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce concernant l'engagement de souscription de Bharti Space Limited

7^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce concernant l'engagement de souscription du Secrétaire d'État à la Science, à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni (le « **Gouvernement Britannique** »)

8^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatives à l'engagement de souscription de CMA CGM Participations

9^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatives à l'engagement de souscription du Fonds Stratégique de Participations

10^{ème} RÉSOLUTION

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce relative à la résiliation du pacte d'actionnaires existant

11^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce relative au pacte d'actionnaires relatif à la Société

12^{ème} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Bharti Space Limited en qualité d'administrateur

13^{ème} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Florence Parly

14^{ème} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur d'Éric Labaye

15^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

16^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes composant la rémunération totale versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 à Monsieur Dominique D'Hinnin, Président du Conseil d'administration

17^{ème} **RÉSOLUTION**

Approbation des éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 à Madame Eva Berneke, Directrice générale jusqu'au 31 mai 2025

18^{ème} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables, exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à raison du mandat au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 à Monsieur Jean-François Fallacher, Directeur général depuis le 1^{er} juin 2025

19^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

20^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur général

21^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués

22^{ème} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs

23^{ème} RÉSOLUTION

Fixation du montant de la rémunération du Conseil d'administration

24^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

25^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions

26^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

27^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public (autre que celles visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier)

28^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public visée à l'article L. 411-2, alinéa 1, du Code monétaire et financier, s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs

29^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital de la Société, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application des 27^{ème} et 28^{ème} résolutions

30^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

31^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social de la Société hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société

32^{ème} RÉSOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou de son Groupe

33^{ème} RÉSOLUTION

Modification des statuts de la Société

35^{ème} RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

A large number of satellites are shown in orbit around Earth. The Earth's surface is visible in the lower half of the image, showing clouds and landmasses. The satellites are of various sizes and designs, some with large solar panels. The word "MERCI" is overlaid in large, white, sans-serif capital letters in the upper left quadrant of the image.

MERCI